

LIASON

LA LETTRE DE L'ASSOCIATION DES ACTIONNAIRES SALARIÉS ET RETRAITÉS DE RHODIA

AU CENTRE

NOUVEAU EN 2008

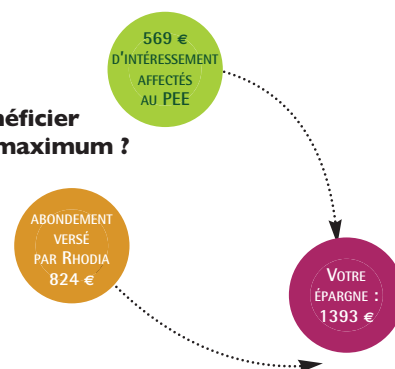
Affectation de l'intéressement et de la participation par internet

Les salariés peuvent, cette année, décider de l'affectation de ces montants par internet • Ils ont jusqu'au 6 juin 2008 pour le faire • Par courrier, la période d'affectation court jusqu'au 3 juin 2008

Comment faire connaître votre choix d'affectation ?

1. Par internet à l'adresse : www.olisnet.com/capital/interessement/ avant le 6 juin 2008
2. Par courrier, en retournant les formulaires que vous avez reçu dans votre dossier d'affectation avant le 3 juin 2008

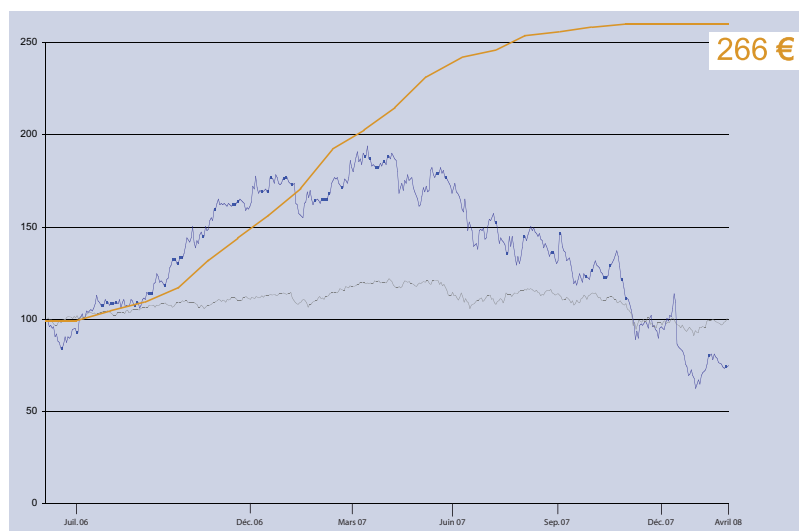
Comment bénéficier de l'abondement maximum ?



Affectation de la participation, de l'intéressement et de l'abondement

	Participation		Intéressement		Abondement	
	Paie	PEE	Paie	PEE	Paie	PEE
Destination	Paie	PEE	Paie	PEE	Paie	PEE
Conditions	Si montant net inférieur à 80 €	Si montant supérieur ou égal à 80 €	Oui	Oui		145% du montant de l'intéressement affecté au PEE, plafonné à 824 €
Versement	Juin 2008	Juin 2008	Juin 2008	Juin 2008		Juin 2008
Blocage		5 ans, sauf cas de déblocage anticipé		5 ans, sauf cas de déblocage anticipé		5 ans, sauf cas de déblocage anticipé
Fiscalité		CSG + CRDS sur les plus-values à la sortie	Impôt sur le revenu	CSG + CRDS sur les plus-values à la sortie		CSG + CRDS sur les plus-values à la sortie

Les rendements de l'offre Levier AVENIR 2006 au 30 avril 2008



Evolution de la valeur minimale acquise de juillet 2006 à avril 2008, pour un apport personnel de 100 €

■ Action Rhodia en base 100
■ CAC 40 en base 100
■ Valeur minimale acquise

Avenir 2006, un investissement performant dans un contexte boursier perturbé

	CAC 40	Livret A	Avenir 2006
Investissement de départ	100 €	100 €	100 €
Valeur au 30 avril 2008	98,59 €	105,37 €	266 €
Performance	-1,41 %	5,37 %	166 %

LA VIE DU GROUPE

Assemblée générale annuelle mixte de Rhodia du 16 mai 2008 : le résultat du scrutin

Résolutions	Résultats	Pour	Contre	Abstention
1	Adoptée	99.89 %	0.06 %	0.05 %
2	Adoptée	99.89 %	0.06 %	0.05 %
3	Adoptée	98.16 %	0.04 %	1.80 %
4	Adoptée	95.69 %	4.07 %	0.24 %
5	Adoptée	96.99 %	2.77 %	0.24 %
6	Adoptée	97.40 %	0.79 %	1.81 %
7	Adoptée	97.44 %	2.52 %	0.04 %
8	Adoptée	79.89 %	20.07 %	0.04 %
9	Adoptée	97.42 %	2.52 %	0.06 %
10	Adoptée	99.84 %	0.10 %	0.06 %
11	Adoptée	97.01 %	2.92 %	0.07 %
12	Adoptée	99.82 %	0.14 %	0.04 %
13	Adoptée	99.90 %	0.03 %	0.07 %
14	Adoptée	98.08 %	1.87 %	0.05 %
15	Rejetée	20.66 %	79.28 %	0.06 %
16	Adoptée	99.92 %	0.02 %	0.06 %

L'Assemblée générale a confirmé le versement d'un dividende de 0,25 euros par action (résolution n°3). Il a été versé sur les comptes des actionnaires salariés dans les FCPE Actions Rhodia et Rhodia 2000 le 23 mai 2008.

LIAISON

Liaison est éditée par Rhodia Alliance, l'association des actionnaires salariés et retraités de Rhodia
40, rue de la Haie Coq - 93306 Aubervilliers cedex
Tél. : 01 53 56 60 60
E-mail : rhodia-alliance@eu.rhodia.com
Site internet : www.rhodia-alliance.com

Directeur de la publication : Pierre Voulat.
Rédacteur en chef : Henri Alline
Comité de rédaction : Catherine Paquet, Laurent Poirier, Henri Alline
Réalisation : Okarito

